



Cotisations et taxes 2020

Inchangées par rapport à 2019

Le Comité Central propose de fixer les cotisations et taxes suivantes comme suit :

- Clubs : deux propositions (avec votations séparées) :
 1. CHF 50.- par membre ayant le droit de vote
 2. CHF 10.- supplémentaires affectés à SST (CHF 60.- au total) par membre ayant le droit de vote
- Classes : CHF 100.- Dériveurs et CHF 300.- Lestés
- Swiss Sailing League (Association): CHF 300.-
- Membres associés : CHF 200.-
- Personnes individuelles : CHF 100.- (membre direct de Swiss Sailing, sans licence)
- Droit d'admission clubs et classes : CHF 200.- (cotisation exceptionnelle)
- Taxe de publicité individuelle : CHF 0.75 (multiplié par la longueur en m élevée au cube), TVA 7.7% en sus
- Taxe licence membre d'équipage : de CHF 10.- à 25.- max. / manifestation, dont CHF 5.- à SwS
- Taxe de recours : CHF 60.-, TVA 7.7% en sus